

interpellations sur les événements de Hongrie [7 novembre 1956] (p. 4508). — Prend part à la discussion du projet de LOI DE FINANCES pour 1957 ; Art. 14, Etat C, MARINE MARCHANDE, Titres III et IV : *Réforme du régime des retraites des marins ; bénéfices réalisés par les armateurs* [30 novembre 1956] (p. 5359, 5360). — Pose à M. le Ministre des Affaires sociales une question orale relative à l'application de la réduction des abattements de zones de salaires [14 décembre 1956] (p. 5975).

CERNEAU (M. Marcel) (N. I.).

Est proclamé député de *La Réunion* [3 décembre 1957] (p. 5132) (4).

Interventions :

Prend part à la discussion des conclusions d'un rapport sur les opérations électorales du département de la Réunion : *Dossier préparé par le parti communiste en vue de contester le résultat des élections ; Mesures de représailles prises contre ceux qui n'avaient pas voté ouvertement pour le candidat de la municipalité communiste à Saint-Leu, changement d'état d'esprit de la population de la Réunion dû à l'union de tous les éléments non communistes* [18 février 1958] (p. 829 à 832).

CÉSAIRE (M. Aimé), Député de la Martinique (C., puis app. P. R. A.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé membre de la Commission des territoires d'outre mer (2) [31 janvier 1956] (p. 161).

Interventions :

Prend part à la discussion : d'interpellations relatives à la politique agricole et viticole du Gouvernement : *Situation de l'agriculture dans les départements d'outre-mer (Agriculture martiniquaise), nécessité de desserrer les liens du pacte colonial* [13 mars 1956] (p. 890 à 893) ; — du projet de loi créant un fonds national de solida-

rité, en troisième lecture ; Art. 4 : *Son amendement incluant parmi les bénéficiaires les vieillards résidant dans les territoires d'outre-mer* [19 juin 1956] (p. 2714). — Dépose une demande d'interpellation sur les mesures que préconise le Gouvernement pour résoudre la crise politique, économique et sociale de la Martinique en particulier et des départements d'outre-mer en général [23 octobre 1956] (p. 4278). — Prend part à la discussion d'un projet de loi portant ratification des traités instituant la Communauté économique européenne et l'Euratom ; *Article 227 du traité qui inclut les départements d'outre-mer dans le marché commun, le F.I.D.E.S. et le F.I.D.O.M., l'industrialisation des départements d'outre-mer, prix du fret français, avenir des Antilles, classification du rhum des Antilles parmi les produits agricoles* [6 juillet 1957] (p. 3348, 3349).

CHABAN-DELMAS (M. Jacques), Député de la Gironde (R. S.).

Ministre d'Etat.

(Cabinet Guy MOLIÉT)

du 21 février 1956 au 13 juin 1957.

Ministre de la Défense Nationale et des Forces armées.

(Cabinet Félix GAILLARD)

du 6 novembre 1957 au 14 mai 1958.

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 43). = Est nommé membre : de la Commission des moyens de communication et du tourisme [31 janvier 1956] (p. 161) (1) ; de la Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions [31 janvier 1956] (p. 161) (1). — Est élu représentant suppléant de la France à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [23 février 1956] (p. 458).

Dépôts :

Le 25 juillet 1957, une proposition de loi tendant à modifier le régime fiscal applicable aux produits anti-parasitaires utilisés en agriculture, n° 5655. — Le 11 décembre 1957, un

(1) Election soumise à enquête.

(2) Démissionnaire [25 octobre 1956] (p. 4320).

(1) Démissionnaire [22 février 1956] (p. 436).

projet de loi modifiant l'ordonnance n° 45-1380 du 23 juin 1945 portant réforme générale du régime de solde des militaires et assimilés des armées de terre, de mer et de l'air, n° 6125. — Le 28 janvier 1958, un projet de loi donnant effet, dès leur publication, aux décrets d'attribution de la Croix de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire décernées à titre posthume, au titre du décret n° 56-940 du 21 septembre 1956, portant création d'un contingent spécial de Croix de la Légion d'honneur et de Médailles militaires en faveur des personnels prenant part aux opérations de sécurité ou de maintien de l'ordre en Afrique du Nord, n° 6421. — Le 30 janvier 1958, un projet de loi relatif au Corps des officiers des Affaires militaires musulmanes, n° 6444. — Le 11 février 1958, un projet de loi portant ratification du décret n° 58-70 du 29 janvier 1958 concernant la composition, les dates d'appel et les obligations d'activité du premier contingent 1958, n° 6564. — Le 13 février 1958, un projet de loi relatif à diverses dispositions applicables à certains personnels militaires de la Défense nationale et des Forces armées, n° 6593. — Le 13 février 1958, un projet de loi relatif aux positions « hors cadre » et « spéciale hors cadre » des personnels militaires de la Défense nationale et des Forces armées, n° 6594. — Le 28 mars 1958, un projet de loi relatif à la notification des ordres de route pour le recrutement des Forces armées, n° 7056. — Le 28 mars 1958, un projet de loi relatif aux attributions des officiers des services administratifs de l'Air et aux conditions d'admission dans les cadres actifs des officiers de réserve de l'armée de l'air servant en situation d'activité, n° 7057.

Interventions :

Est entendu sur la motion préjudicielle de M. Robert Bichet tendant à surseoir à la fixation de l'ordre du jour jusqu'à modification de l'attribution de places faite aux républicains sociaux [27 janvier 1956] (p. 110). — Est nommé *Ministre d'Etat* (Cabinet Guy Mollet) [21 février 1956] (*J. O.* du 22 février 1956, p. 1930). — Est élu représentant suppléant de la France à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [23 février 1956] (p. 458).

En qualité de Ministre d'Etat :

Prend part à la discussion d'une proposition de résolution invitant le Gouvernement à orga-

niser une journée nationale en faveur des soldats d'Algérie [27 juin 1956] (p. 3120); *Contre-projet de M. Girardot invitant le Gouvernement à accorder à l'occasion du 14 juillet une indemnité à tous les militaires appelés ou rappelés* (p. 3121). — Donne sa démission de *Ministre d'Etat* le 21 mai 1957. Cette démission est acceptée le 10 juin 1957 (séance du 12 juin 1957, p. 2861). — Cesse d'expédier les affaires courantes [13 juin 1957] (*J. O.* du 14 juin 1957, p. 5923). — Est nommé *Ministre de la Défense nationale et des Forces armées* (Cabinet Félix Gaillard) [6 novembre 1957] (*J. O.* du 6 novembre 1957, p. 10451).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1957 et ratification de décrets : *Libération de la première fraction du contingent 1956; Conférence de l'O. T. A. N.* [12 décembre 1957] (p. 5324, 5325). — Répond à la question orale : de M. Damasio relative aux travaux entrepris dans l'immeuble affecté au service des poudres, boulevard Morland [27 décembre 1957] (p. 5603); — de M. Isorni relative à la situation de l'hôtel de Gastries [27 décembre 1957] (p. 5604). — Prend part à la discussion : d'une proposition de résolution relative au cas d'exemption de service militaire en Afrique du Nord [17 janvier 1958] (p. 123); — d'interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement : *Protection de la frontière algéro-tunisienne* [22 janvier 1958] (p. 194). — Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Nisse prononcée par le Président de l'Assemblée Nationale [28 janvier 1958] (p. 306). — Est entendu : sur la fixation de la date de discussion des interpellations relatives au tableau d'avancement des cadres de l'armée [4 février 1958] (p. 495); *Tableau d'avancement auquel M. Beauguitte fait allusion* (p. 497); *Lettre du Général Dufourt, action remarquable de l'armée française en Algérie, opposition entre le Haut Commandement et les jeunes cadres, subordination de l'autorité militaire au pouvoir civil, conditions matérielles d'existence des officiers des cadres et des sous-officiers (logement), inquiétude causée dans l'armée par l'emploi d'engins modernes; Demande de renvoi à la suite* (p. 507 à 509); *Caractère fallacieux de l'information relative à la transmission de dossiers mettant en cause des personnalités qui*

se seraient rendues coupables de collusion avec des rebelles algériens (p. 509); — sur la fixation de la date des interpellations relatives aux permissions des militaires du contingent maintenu : *demande le renvoi à la suite de la discussion* [4 février 1958] (p. 512); — sur le projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, Crédits militaires : *Rectification éventuelle de certains chiffres en présence de faits nouveaux* [26 février 1958] (p. 1047); SECTION GUERRE : *Affirme que les troupes d'Algérie ne manqueront ni d'essence ni de munitions* (p. 1055); *Situation des officiers français servant dans l'armée marocaine* (p. 1059); SECTION COMMUNE : *Budget d'opérations et de réflexion adapté aux circonstances actuelles et futures, arrêt de l'amélioration progressive constatée en Algérie, insuffisance actuelle du barrage établi à la frontière tunisienne, adaptation de notre dispositif aux interventions en provenance du territoire tunisien par la création d'un glacis, suspension de la diminution des effectifs, transfert à l'armée de terre d'hommes de l'armée de l'air, conservation de Bizerte et des aérodromes tunisiens, nouvelle méthode de formation des cadres* [27 février 1958] (p. 1103, 1104); *Menace de dépassement du budget due à la rigueur des évaluations et à des frais nouveaux, possibilités d'aménagements internes; Prochaine refonte de la Défense nationale : effort de rationalisation et de revalorisation de la fonction militaire, recherche par priorité de l'accomplissement des missions africaines et d'une modernisation totale de nos forces, interdépendance entre la défense nationale et l'industrie, activité de nos usines assurée par les commandes de matériel du N. A. T. O.* (p. 1104, 1105); *Soi-disants témoignages relatifs aux tortures exercées en Algérie* (p. 1122); SECTION GUERRE : *Situation des troupes françaises en Tunisie* [4 mars 1958] (p. 1203); En deuxième lecture : *Activité de l'industrie aéronautique en 1958* [25 mars 1958] (p. 1925); Art. 145 bis : *Amendement de M. Privat (rapport relatif à la régularité de certains marchés du Secrétariat d'Etat à l'Air)* (p. 1930, 1931); *Explications de vote : adaptation des chiffres budgétaires aux réalités prévisibles* (p. 1932). — Répond à la question orale de M. Ulrich relative aux soldes, primes et accessoires de soldes des militaires stationnés en Algérie [28 février 1958] (p. 1141). — Donne sa démission de *Ministre de la Défense nationale et des Forces armées* [15 avril 1958]

(p. 2154). — Cesse d'expédier les affaires courantes [14 mai 1958] (*J. O.* du 14 mai 1958, p. 4623). = S'excuse de son absence [17 septembre 1957] (p. 4090), [13 mai 1958] (p. 2252). = Obtient des congés [17 septembre 1957] (p. 4090), [13 mai 1958] (p. 2252).

CHAMANT (M. Jean), *Député de l'Yonne* (I. P. A. S.)

Son élection est validée [30 mai 1956] (4) (p. 2132). — Donne sa démission de Député [31 mai 1956] (p. 2170). — Réélu, son élection est validée [31 juillet 1956] (p. 3741). = Est nommé membre : de la Commission des affaires étrangères [4 octobre 1957] (p. 4502); de la Commission du travail et de la sécurité sociale [26 novembre 1957] (p. 4932).

Dépôts :

Le 19 octobre 1956, une proposition de loi tendant à la réforme du régime économique de l'alcool, **n° 3014**. — Le 14 mai 1957, une proposition de loi tendant à aménager les conditions des pensions de réversion des veuves d'anciens travailleurs salariés, **n° 4935**.

Interventions :

Donne sa démission de *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* (Cabinet Edgar Faure) [24 janvier 1956] (séance du 25 janvier 1956, p. 80). — Cesse d'expédier les affaires courantes [1^{er} février 1956] (*J. O.* du 2 février 1956, p. 1387). — Est entendu sur le procès-verbal de la séance du 30 mai : *Fait part à l'Assemblée de son intention de démissionner* [31 mai 1956] (p. 2148). — Prend part à la discussion des interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement : *Ses observations sur l'impuissance de l'Organisation des Nations Unies et la nécessité de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement Kadar* [18 décembre 1956] (p. 6084, 6085). — Dépose une demande d'interpellation : sur les raisons pour lesquelles le Gouvernement a décidé de réduire les crédits d'équipement portant un préjudice considérable au monde rural [14 mai 1957] (p. 2339); — sur les raisons pour lesquelles le Gouvernement a

(1) En lieu et place de M. Lamalle, non validé.